

Coalition Héritage Québec

Pour diffusion : le 30 mai 2007

Lettre ouverte aux citoyens de la ville de Québec

L'avenir de notre patrimoine : « l'Affaire de tous »

En plus d'être une ville dynamique et une capitale tournée vers l'avenir, **Québec est d'abord et avant tout une ville de nature et de culture qui se distingue particulièrement par sa qualité de vie exceptionnelle.**

Le fleuve Saint-Laurent, les plaines d'Abraham, les arrondissements historiques du Vieux-Québec, de Sillery, de Beauport et de Charlesbourg, les multiples maisons historiques ou encore les églises et autres ensembles à caractère religieux, ont tous un point en commun : ils font partie de notre patrimoine; ils sont notre richesse, notre fierté et notre identité.

Compte tenu du phénomène actuel de transition de vie d'une grande majorité de communautés religieuses au Québec, plusieurs d'entre elles entament un processus de vente de leurs propriétés. Sur le territoire de la ville de Québec, on compte pas moins de cinquante-six domaines conventuels à caractère hautement historique, comportant des immeubles et des paysages exceptionnels. ¹.

Toutes les théories, rapports d'études et autre documentation pertinente actuelle, confirment à l'unanimité que pour réussir une revitalisation durable des propriétés à caractère religieux, la collectivité doit être associée davantage dans les projets, et surtout, plus tôt dans le processus afin de prendre part aux grandes orientations de départ, au même titre que les autres acteurs importants.

La population de Québec est particulièrement consciente que pour maintenir et améliorer sa qualité de vie, elle doit continuer de préserver et de mettre en valeur la beauté et la richesse de ses atouts paysagers et architecturaux.

La mission de Coalition Héritage Québec prend son sens à partir des principes de base suivants :

1. La collectivité de Québec fait partie intégrante de l'oeuvre colossale bâtie par les communautés religieuses. Par conséquent, les propriétés à caractère religieux sont à la fois, propriétés privées « et » richesses collectives, et les citoyens doivent participer à part entière au processus de revitalisation des grands domaines urbains à caractère religieux en cause.
2. La revitalisation de ces propriétés doit se faire dans le respect des principes du développement durable, de la valeur patrimoniale des sites, de l'environnement social et culturel ainsi que de la notion de paysage,

3. On peut à la fois, développer « et » conserver. Il n'est pas nécessaire ni souhaitable, même sur le plan financier, que de détruire pour développer. Pour réussir à réaliser des projets rentables, viables et forts, on doit plutôt chercher à s'intégrer et surtout, à s'inspirer du milieu existant, plutôt que de faire table rase.

Malgré toutes les nouvelles connaissances et les vastes consultations sur le sujet, malgré également l'existence de plusieurs organismes de protection du patrimoine, on continue de constater que malheureusement, à chaque jour qui passe, les citoyens de Québec perdent petit à petit, leur patrimoine. Par le fait même, c'est une partie de notre identité et de notre âme qui disparaît.

Afin d'illustrer nos propos, voici quelques exemples éloquentes de ce qui s'active actuellement, en matière de patrimoine à Québec :

1. À l'automne 2006, l'église Saint-Vincent-de-Paul située dans l'arrondissement historique du Vieux-Québec a été détruite. À l'heure actuelle, l'incertitude demeure quant à l'avenir du vestige de la façade restante.
2. À court terme, plusieurs autres églises sont en péril : les églises Notre-Dame-de-Grâce et Notre-Dame-de-la-Pitié dans Saint-Sauveur, l'église Saint-Odile dans Limoilou, la chapelle des Franciscaines sur Grande-Allée, et les autres...
3. Sur le domaine à la fois urbain et champêtre des sœurs du Bon-Pasteur dans Saint-Sacrement, on prévoit la démolition d'une maison ancestrale et d'une grange, seule trace restante de notre passé agricole à la haute ville de Québec.
4. Dans l'arrondissement historique de Sillery, on prévoit la construction d'une grande quantité d'immeubles à condominiums. Ce projet a soulevé beaucoup de réticences de la part de la collectivité.
5. À court terme, on prévoit la démolition du couvent des Dominicains, situé sur Grande Allée pour faire place au futur pavillon du Musée national des beaux-arts du Québec.
6. Il y a quelques semaines, les sœurs de la Charité à Beauport ont vendu la ferme urbaine SMA. Compte tenu de la pression croissante pour le développement, la population se questionne sur l'avenir de ce « morceau de patrimoine agricole » exceptionnel en plein cœur de la ville de Québec.

Pour mettre fin à ce scénario destructeur et appauvrissant pour les citoyens de Québec, les membres de Coalition Héritage Québec soutiennent plus que jamais, qu'un moratoire sur les ensembles conventuels s'impose, tel que l'avait recommandé la commission de la Culture de l'Assemblée nationale du Québec dès juin 2006. Le moratoire est le seul outil qui puisse mettre fin au « travail à la pièce » et offrir l'espace nécessaire pour adopter une direction claire, globale et concertée, avec la collaboration de tous les acteurs concernés, c'est-à-dire les communautés religieuses, les citoyens, la Ville, le gouvernement du Québec et les développeurs.

Le délai obtenu par ce moratoire permettrait l'adoption du « projet de politique du patrimoine de la ville de Québec », la conclusion d'ententes particulières avec le gouvernement du Québec et la mise sur pied d'un comité spécial, neutre et compétent, qui travaillerait en collaboration avec toutes les forces en présence. Ce comité pourrait alors agir à la fois à titre de conseiller pour les décideurs, de soutien pour les communautés religieuses et de « filtre de protection » pour le patrimoine.

Anne Guérette,
Architecte et présidente fondatrice de Coalition Héritage Québec
Tél. : 569-1923
www.coalitionheritagequebec.com
info@coalitionheritagequebec.com

Note : Le contenu de cette lettre a reçu l'appui des organismes suivants :

L'Ordre des Architectes du Québec, le Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu (GIRAM), Accès St-Laurent Beauport, les Conseils de quartier suivants : Cap-Rouge, Saint-Roch, Montcalm, Sillery, des Châtelains et de Lairet, ainsi que les Comités de citoyens du Vieux-Québec, de Notre-Dame-des-Victoires et du Vieux-Port.

1. : « Évaluation patrimoniale des couvents, monastères et autres propriétés de communautés religieuses situés sur le territoire de la ville de Québec » ; Patriarch 2006, Ville de Québec et Culture et communications Québec, janvier 2007.